



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2020-2021

PV n°05: réunion du 8 mars 2021 à 18h00 par vidéoconférence

Présents: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, AM Sferrazza

Excusés: J. Lecrivain, P. Lecomte, JM Tagliaferro, J.M. Raquez

Invités présents: B. Scherpereel, S. Faraone, P. Thomas

Invités excusés : I. Delrue, C. Notelaers

1. Comme suite à la dernière réunion de la Commission législative, les membres parcourent la dernière version des textes des propositions de modifications au ROI actuellement disponibles et donnent leur avis. Plusieurs articles pour lesquels des modifications sont proposées restent en attente d'un texte expliquant les motivations des changements proposés, les membres estiment qu'ils ne pourront voter en faveur des articles pour lesquels cette motivation reste actuellement inconnue. Les modifications d'articles qui concernent les conseils judiciaires seront examinés après avoir obtenu l'avis de ces instances.
2. Fabrice informe que l'idée de labellisation que nous avons développée semble être mal comprise par certains collègues d'autres provinces, qui pensent que l'accession aux championnats régionaux serait lié à un label. Or ce n'est pas le cas, notre projet a pour but d'inciter davantage à une meilleure formation. Nous plaçons en fin de rapport le texte de la proposition.
3. Divers:
 - AM Sferrazza fait écho aux infos qui circulent concernant une éventuelle fusion entre deux clubs.
 - Fabrice relève que le dernier pv du Conseil d'administration informe de la décision d'annuler la saison 2020-2021 comme année de formation: il faudra réfléchir à l'impact pour les clubs dont les U 12 ont pu poursuivre les entraînements et donc leur formation.
 - André demande si la prochaine AG aura bien lieu le 27 mars: à l'heure actuelle rien ne permet de penser qu'elle serait post posée.
 - A la demande des membres, Savatore Faraone donne l'état de la situation actuelle concernant le projet de championnat régional jeunes 2021-2022.
 - Michel demande des informations quant à la mise en service de la feuille électronique et attire l'attention sur la nécessité d'informer les clubs dans un délai suffisant quant au matériel requis, aux contraintes techniques, d'équipement (des salles si nécessaire) et de formation des bénévoles dans les clubs.

Fin de réunion à 20h00.

Prochaine réunion le lundi 22 mars 2021 à 18h00.

Réforme formation jeunes-Proposition des Parlementaires du Hainaut 01/2021

But recherché: stimuler la formation des jeunes et valoriser financièrement cette formation pour les clubs. Cette proposition ne concerne pas l'accès des équipes aux championnats régionaux, mais vise à motiver les clubs dans leur recherche de mettre sur pied une meilleure formation.

Moyen mis en oeuvre: création de labels de qualité pour les clubs formateurs, donnant accès à une valorisation financière selon le label obtenu

Ce que cela implique:

-donner plus de responsabilités aux clubs qui veulent s'engager dans la formation

-respecter un cahier des charges,

mais aussi:

-respecter les clubs dans leur choix: ne plus pénaliser les clubs ne désirant pas former (par la suppression, pour ces clubs, des amendes en cas d'absence de licences de coach en jeunes)

-Permettre à des clubs de base, évoluant à des niveaux bas de changer leur politique de jeunes et d'évoluer vers une meilleure formation des jeunes.

Le classement des équipes jeunes influencera leur label mais cette influence sera limitée aux dernières catégories d'âge (donnant une chance à tous les clubs changeant leur politique jeune et si championnat montée/descente en jeunes)

Les 4 labels: Club Trois étoiles, Club Deux étoiles, Club Une étoile, Club-formateur

Club Trois étoiles: doit répondre à ces différents critères de formation:

-Avoir deux directeurs techniques (petit et grand ballon)

-Avoir des équipes en régionale dans toutes les catégories jeunes

-Tous les entraîneurs des équipes régionales seront diplômés

-Avoir gagné la coupe AWBB et/ou être champion régional dans une des catégories jeunes sur deux ans

-S'engager à la formation des cadres, entraîneurs et arbitres (au moins deux en collaboration avec les autres clubs faisant partie de la pyramide)

-Etablir une convention de collaboration avec au moins deux autres clubs (idée de formation pyramide)

Club-Deux étoiles: doit répondre à ces différents critères de formation:

-Avoir un directeur technique (grand ballon)

-Avoir des équipes en régionale dans au moins 3 catégories jeunes

-Tous les entraîneurs des équipes régionales sont diplômés

-S'engager à la formation des cadres, entraîneurs et arbitres

-au moins une en collaboration avec les autres clubs faisant partie de la pyramide

Club-Une étoile: doit répondre à ces différents critères de formation:

-Avoir un directeur technique (grand ballon)

-Avoir des équipes en régionale dans au moins 2 catégories

-Tous les entraîneurs des équipes régionales sont diplômés

Club formateur: doit répondre à ces différents critères de formation:

-Avoir un directeur technique (grand ballon) et/ou un entraîneur diplômé pour une des équipes jeunes

-Avoir au moins une équipe en élites provinciales

Proposition ouverte à la discussion, à l'amélioration, à compléter ...

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire